

Comment vous êtes-vous saisie de cette histoire ? Comme beaucoup de gens je pense. J'ai reçu moi aussi sur mon ordinateur une alerte m'informant de la fin des mises à jour de Windows 10. Donc que mon outil de travail allait devenir obsolète. Nous avons créé un formulaire à destination des entreprises et des collectivités pour nous rendre compte de l'ampleur du problème. Et nous avons reçu quantité de réponses. C'est ce qui nous a permis de bâtir cette campagne de fond.

Ce problème touche le monde entier, y a-t-il des mobilisations ailleurs ?

L'association états-unienne Pirg (Public Interest Research Group) a créé une coalition d'organisations et mène le combat depuis plusieurs mois déjà. Ce sont eux qui ont obtenu un premier sursis, malheureusement uniquement accessible si on paye. Mais la solution que Microsoft met en avant pour les personnes concernées par la fin des mises à jour reste l'achat d'un nouvel ordinateur. Avec Pirg, HOP (Halte à l'obsolescence programmée) fait partie d'une coalition d'associations qui continue à se mobiliser pour demander à Microsoft d'étendre la prise en charge de Windows 10 gratuitement jusqu'en 2030. Mais nous avons aussi choisi de mener une campagne en France, qui a vocation à s'étendre et à durer. Des associations et des entreprises (UFC-Que choisir, les Amis de la Terre, Zero Waste, ESS France...

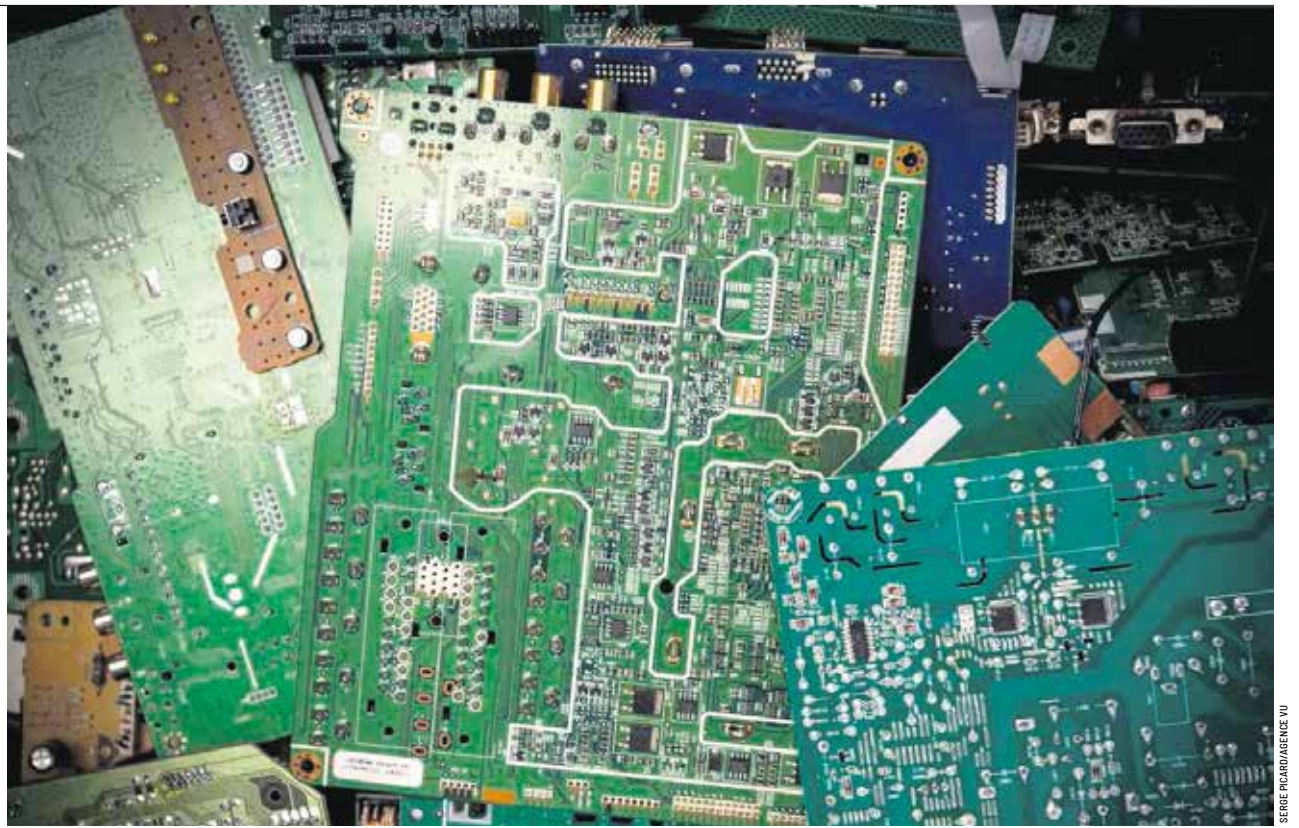


FLAVIE VONDERSCHER
Responsable
du pôle plaidoyer
de l'association HOP

- NDLR) ont rejoint l'initiative, parce que ensemble nous sommes plus forts. Nous voulons montrer la pluralité des enjeux de cette affaire Windows 10. Des enjeux économiques, écologiques, et qui touchent aussi aux services publics... C'est dans cet esprit que nous avons lancé la pétition « Non à la taxe Windows ». Parce que, au fond, le consommateur n'a le choix que de payer ou de payer : un abonnement pour des mises à jour ou un nouvel ordinateur compatible. Et la mobilisation paie, nous avons obtenu la semaine dernière une petite victoire pour les particuliers. Nous pouvons, nous voulons aller plus loin.

La loi sur l'obsolescence programmée a fêté ses 10 ans, est-ce un recours potentiel ?

Pour des raisons de calendrier, jusqu'au 15 octobre, la priorité est de faire plier Microsoft. Après, il est vrai que nous sommes le seul pays au monde où l'obsolescence programmée est reconnue comme un délit, qui intègre un volet logiciel. Nous avons déjà plusieurs plaintes de ce type en cours, contre HP et Epson et leurs cartouches d'encre, contre Apple, qui empêche l'accès à la réparation et au reconditionnement... Mais ce sont des



HOP demande à la multinationale états-unienne « d'étendre la prise en charge de Windows 10 gratuitement jusqu'en 2030 ».

« Le consommateur n'a le choix que de payer ou de payer »

La mobilisation contre la décision de Microsoft de mettre fin aux mises à jour de Windows 10 s'organise. En France, un recours en justice est aussi envisageable, nous explique **Flavie Vonderscher**, de l'association Halte à l'obsolescence programmée.

dossiers complexes, de plusieurs centaines de pages, dans lesquels il faut démontrer l'intentionnalité de diminuer la durée de vie du produit. Dans le cas de Microsoft, nous demandons pour l'instant qu'il soit

contraint d'informer les utilisateurs sur le passage à un système d'exploitation libre. À l'occasion des nombreux événements organisés lors des Journées nationales de la réparation, du 16 au 19 octobre, on

devrait intégrer des Linux Install Parties, des « fêtes d'installation » où des utilisateurs expérimentés aident les novices à passer aux logiciels libres.

D'autres recours sont-ils possibles ?

Oui, nous travaillons aussi au niveau européen, avec la coalition Right to repair (Droit à la réparation) dont nous faisons partie, pour obtenir de nouveaux droits. Un constructeur de smartphones, lorsqu'il met un modèle en vente, doit désormais fournir des pièces pour la réparation et des mises à jour logicielles. Nous interpellons la Commission européenne pour étendre ce droit et ajouter la mise à disposition des logiciels et des pièces de rechange, et ce pendant quinze ans après l'achat d'un ordinateur ou de tout autre appareil électrique ou électronique. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PIERRIC MARISSAL

ALTERNATIVE ADIEU À WINDOWS, BIENVENUE AU LIBRE

Face à la stratégie commerciale de Microsoft, l'association de promotion et de défense du logiciel libre April (Association pour la promotion et la recherche en informatique libre) lance l'opération « Adieu Windows ». Un site dédié et un agenda vont recueillir tous les événements, partout en France, où les particuliers

et associations concernés par l'obsolescence de leur ordinateur pourront venir trouver de l'aide pour installer des logiciels libres, apprendre à s'en servir et prolonger la vie de leur matériel. L'association HOP (Halte à l'obsolescence programmée) va également encourager ces événements, à l'occasion

notamment d'une des Journées nationales de la réparation, du 16 au 19 octobre. « Certes, certains particuliers ont gagné un sursis, mais sous condition, résume Magali Garnero, présidente de l'April. Microsoft leur dit : on vous laisse un an, mais laissez-nous vous espionner au quotidien. »